

### **Fiche 3 : Rencontrer votre parlementaire lors d'un rendez-vous.**

Une fois que vous avez obtenu votre rendez-vous et que vous arrivez préparé.e à la rencontre, voici quelques conseils :

#### **Partage du temps de parole.**

Veillez à bien préparer votre présentation et à livrer votre message dans vos propres mots. Il est important de prêter attention au partage du temps de parole afin que vous puissiez entendre son point de vue et celui du parti selon les thématiques.

#### **Les temps de l'échange.**

- Dans le cadre de l'introduction, présentez-vous ainsi que votre équipe (si vous êtes une entreprise, une organisation ou représentez une association indiquez-le) et contextualisez votre rencontre : soulignez les points saillants du sujet que vous abordez (présentation du contexte et de l'évolution actuelle de l'AMM). Évitez les présentations avec diapositives, car vous risquez de perdre l'attention du parlementaire.
- Pour l'échange d'informations, demandez à votre parlementaire sa position sur les différents points qui vous intéressent (position générale sur l'AMM, demandes médicales anticipées, santé mentale et mineurs matures).
- Vient ensuite le temps de la demande, qui doit tenir compte des réponses obtenues préalablement : il peut s'agir de garantir les droits acquis, ou encore d'obtenir une évolution. Il est possible aussi de demander au ou à la candidat.e de s'engager ou de prendre position publiquement sur le sujet. Tentez d'obtenir un engagement ferme. Ne vous contentez pas de vagues promesses. Tentez d'établir au moins la prochaine étape de la démarche, s'il ou elle n'est pas prêt.e à aller plus loin. Obtenir un engagement peut être long. Vous devez maintenir la communication et persévérer !

#### **Les questions à poser à votre contact :**

- Quel est votre positionnement sur l'aide médicale à mourir?
- Êtes-vous favorable à ce que dans certaines situations (maladies neurodégénératives cognitives telles que l'Alzheimer), une personne inapte à consentir aux soins puisse être admissible à l'aide médicale à mourir si elle a fait

part de ses volontés de façon claire et précise par ses directives médicales anticipées alors qu'elle était encore apte ?

- Pour vous, est-ce qu'un mineur mature devrait avoir accès à l'aide médicale à mourir sous certaines conditions ?
- Selon vous, l'aide médicale à mourir devrait-elle être accessible aux personnes dont le seul problème médical est un trouble mental, dans la mesure où elle est apte à prendre des décisions pour elle-même ?
- En ce qui concerne les demandes médicales anticipées pour les personnes ayant un diagnostic de maladie neurodégénérative cognitive confirmé, type Alzheimer, quel devrait être le cadre de l'ouverture de ce droit?

### **Donnez des exemples.**

C'est là que tout votre travail de préparation sera utile. Pour susciter l'émotion, donnez des exemples concrets illustrant vos valeurs et l'importance du soutien du parlementaire. N'hésitez pas à contacter l'AQDMD si vous souhaitez être accompagné.e dans cette préparation.

### **Respectez la durée prévue de l'entretien.**

À moins que le/la parlementaire vous ait indiqué qu'il ou elle avait envie de poursuivre la conversation, veuillez respecter le temps qui vous a été alloué. Prêtez attention aux comportements du personnel qui vous signaleront que votre temps est écoulé. Soyez rapide et pertinent.e et n'oubliez pas de remercier le parlementaire pour le temps qu'il vous a accordé. Laissez-lui des documents informatifs résumant votre argumentaire.

### **À l'issue de la rencontre.**

Remerciez votre parlementaire et envoyez un courriel ou un mot de remerciement récapitulant les engagements pris ou les prochaines étapes.